



Figure 1

CONGRES
CMF RHÔNE-ALPES
Assemblée Générale Ordinaire
Pont de Beauvoisin 18 et 19 mai 2019

Assemblée Générale Ordinaire 2019

✓ Ouverture de l'assemblée générale... Accueil et remerciements

Robert COMBAZ : - Bonjour à tous, je pense que la nuit a été bonne car vous êtes tous à l'heure. Nous allons donc commencer et je donne la parole à

Bernard GLANTZLEN, Président des Chœurs du Guiers, discours d'accueil

Monsieur le Président, Messieurs les Vice-présidents, Mesdames et Messieurs les Délégués.

Je suis particulièrement heureux, au nom de la chorale des Chœurs du Guiers, de vous souhaiter la bienvenue à Le Pont de Beauvoisin, siège de notre chorale.

Le Pont de Beauvoisin, comme vous l'avez probablement remarqué est l'une des très rares communes qui côtoie, dans le département voisin, son homonyme, Pont de Beauvoisin (sans le « Le » devant), et si nous sommes actuellement en Savoie, en traversant le pont François 1er, vous vous retrouverez en Isère, et même comme le précise encore certains anciens, en France, et ce malgré le rattachement de la Savoie à la France en 1860.

En effet, c'est une rivière, le Guiers, prenant sa source à St Pierre d'Entremont, et se jetant dans le Rhône à St-Genix sur Guiers, le Guiers dont est tiré le nom de notre chorale, qui sépare les deux communes et les départements de Savoie et d'Isère sur 50 km,

Notre chorale a donc son siège social à Le Pont de Beauvoisin en Savoie. C'est en 1982, qu'elle a été créée. Depuis lors, une fois par semaine, de septembre à juin, Robert réunit des femmes et des hommes en provenance d'une vingtaine de communes environnantes, tant en Savoie qu'en Isère.

Je souhaitais ici, rendre hommage à votre Président, ou plutôt à notre Directeur. Tant pis pour sa modestie, car il n'est évidemment pas au courant de ce qui suit.

On peut prétendre que Robert ne vit que pour la musique et plus particulièrement pour le développement de la musique amateur, tant au niveau instrumental avec l'harmonie de St Genix qu'il a créée et dirigée de nombreuses années, qu'avec notre chorale qu'il conduit bénévolement depuis 37 années.

Depuis « J'ai du bon tabac » ou « Ce mois de mai » de nos débuts, à « Exultate jubilate » ou la « Missa Romana » que vous avez entendu hier au soir, cela représente, vous vous en doutez, des heures de travail, de formation, et une confiance dans notre chef qui n'hésite pas à prendre des risques dans le choix des œuvres interprétées comme le Davidde Penitente de Mozart, la Missa Rigensis d'Ugis Praulins, ou des pièces de Arvo Pärt et Samuel Barber. Il nous a également fait participer à plusieurs créations comme l'Oratorio d'Ida Gotkovsky pour les JO d'Albertville en 1992, ou du Vent dans les Voix de Jean-Marc Serre et dernièrement au Kaliderson Requiem d'un certain Laurent Combaz. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Toutes ces expériences musicales, nous les devons à Robert, et c'est comme cela que s'est formée, au fil du temps, et comme j'aime à le dire, la famille des Chœurs du Guiers. Pour tout cela, Merci Robert.

Je terminerai en remerciant mes collègues de la chorale qui ont accepté l'organisation de ce congrès afin de vous recevoir dans les meilleures conditions possibles. C'était un défi comme Robert aime nous en lancer et il a été pris, comme les autres, à bras le corps.

Excusez-moi enfin d'avoir été un peu long, mais ce n'est pas tous les ans, et heureusement (!) que nous organisons le congrès de la CMF RA. Je vous souhaite donc une bonne assemblée générale.

✓ Ouverture de l'assemblée générale par Robert COMBAZ, Président de CMF Rhône-Alpes

En ouverture de ce congrès, je voudrais que nous ayons une pensée particulière pour tous les musiciens disparus au cours de l'année passée. Je propose une minute de silence...

Mesdames, Messieurs, chers amis musiciens, Je déclare cette Assemblée Générale ordinaire ouverte

Avant de développer notre ordre du jour, je voudrais saluer M. Christophe MORIZOT, Président de la CMF, qui nous fait l'honneur d'être aujourd'hui nous. Je remercie également :

- M. André GILLET, Vice-président du Conseil départemental de l'Isère, qui représente M. Barbier, Président
- Sont également représentés les membres du Groupe individuel Rhône-Alpes savoyard en la personne de Madame Currivand, présidente de l'Ensemble vocal et instrumental de Frontenex, Messieurs Trillat et Girerd de Synfonia.
17 structures savoyardes ont renouvelé leur confiance à CMF et CMF Rhône-Alpes.

Sont excusés :

- M. Jean-Pierre BARBIER Président du Conseil départemental de l'Isère
- M. Lionel BEFFRE, Préfet de l'Isère
- Mme Typhanie DEGOIS, Députée de Savoie
- Mme Cendra MOTIN, Députée d'Isère
- Mme Florence VERNET-CARRON, Vice-présidente de la Région AURA en charge de la culture et du patrimoine
- Mme Myriam LAÏDOUNI-DENIS, Conseillère régionale, Commission culturelle
- Mme Marie-Hélène RIAMON, Conseillère Régionale, Commission Formation continue et apprentissage
- Mme Magali GUILLOT, Présidente de la Communauté de Commune des Vals du Dauphiné
- Mme Annie POURTIER, Conseillère départementale, Maire du Bouchage
- Mrs Claude KESSMAECKER et Fabrice KASTEL, formateurs CMF Rhône-Alpes



Chorale Les Chœurs du Guiers dirigée par Robert Combaz

✓ Rapport Moral par Robert COMBAZ

La culture : oui nous sommes des personnages culturels. A l'heure où nous parlons beaucoup de culture, de mécénat, de généreuses donations pour le patrimoine, il faut bien reconnaître que la situation financière du terrain où nous agissons, est toujours préoccupante.

Nos subventions sont toujours restreintes, malgré nos interventions auprès des instances régionales. Seule éclaircie dans ce contexte plutôt morose nous avons renoué le contact avec Madame Verney-Carron du conseil régional, grâce à l'entremise efficace de Marcel Cattaneo.

Lors de notre entrevue avec Madame Verney-Carron, cette dernière nous a encore demandé de continuer notre rapprochement avec l'Auvergne. C'est pourquoi, Patrice Morandas a représenté Rhône-Alpes à une réunion avec les délégués auvergnats et il vous en exposera le contenu.

Il apparaît nécessaire de renfoncer notre politique régionale si nous voulons continuer à recevoir des financements pour nos actions de formation.

En 2018-2019 nous poursuivons la formation à la direction d'orchestre d'Harmonie avec Claude Kesmaecker et Fabrice Kastel. En 2018, sur 6 candidats Rhône-Alpins au DADSM, 2 ont été diplômés ; Laëticia Vignocchi et Pierre André Floquet à qui nous aurons le plaisir de remettre le diplôme au cours de l'apéritif qui suivra cette assemblée générale. Les candidats que nous présentons à l'examen ont la chance d'avoir une préparation approfondie grâce à nos deux formateurs et à la disponibilité d'orchestres volontaires : l'orchestre du CRR de St Etienne, l'orchestre de Vienne Transmusical. De Plus cette année nous avons pu établir un partenariat avec la Musique de l'Artillerie de Lyon, ce qui a permis aux jeunes stagiaires de diriger devant un orchestre professionnel de haut niveau.

Nous aurons, cet après-midi, le plaisir et le privilège de les entendre à la salle des fêtes de Pont de Beauvoisin Isère.

En 2020, l'action en faveur des chorales « Répertoire Vocal Partagé » devient une action nationale. Dans plusieurs régions auront lieu le même jour un rassemblement choral avec un répertoire commun, sur le modèle que nous avons initié en Rhône-Alpes depuis plusieurs années. Des précisions vous seront données ultérieurement.

Je profite de cette tribune pour remercier Véronique Lenski, notre secrétaire, nos secrétaires départementales que nous sollicitons souvent et qui font leur possible pour répondre à nos requêtes.

Toute ma gratitude ira à mes collaborateurs que je remercie pour tout le travail qu'ils font à mes côtés, afin de gérer au mieux CMF Rhône-Alpes.

Quotidiennement, les bénévoles que nous sommes, se dévouent sans compter, au service de nos associations pour les animer, les soutenir et entretenir ainsi le dynamisme de nos 547 sociétés musicales Rhône-Alpes.

Traditionnellement, nos orchestres, nos chœurs, participent à l'animation de nos cités. La musique est au cœur de nos villes et villages, grâce aux aubades, aux défilés, aux créations, aux concerts.

Les collectivités locales apportent souvent leur soutien financier ou logistique à ces manifestations. Il faut les en remercier.

Reprenant un propos de notre Président, Christophe Morizot qui nous fait l'honneur d'être présent à notre assemblée générale, je terminerai en vous disant : Vivons la musique ensemble.

Je vous remercie de votre attention et vous propose d'écouter, sans plus attendre, le rapport d'activités présenté par notre secrétaire général Claude LEOS.

✓ Rapport d'activités par Claude LEOS, Secrétaire

Ce sont les Chœurs du Guiers, du Groupe Individuel rattaché à CMF Rhône-Alpes, qui ont le mérite d'accueillir cette année la CMF Rhône Alpes pour son assemblée générale dans les villages de Pont de Beauvoisin, deux communes de 5000 habitants situées en Savoie et Isère dans la Région Rhône Alpes. Merci à toute l'équipe des choristes et à leurs dirigeants pour la parfaite organisation de ce Congrès.

Notre Assemblée générale 2018 s'est tenue l'an passé à Quincieux dans le département du Rhône.

Comme de coutume, rendons hommage à tous les musiciens qui nous ont quittés en cette année 2018 après avoir consacré de leur temps aux services de nos associations et à leurs fédérations.

Le bilan de CMF Rhône-Alpes, c'est avant tout le travail du conseil d'administration et de la commission technique qui durant l'année s'efforcent de répondre aux attentes des musiciens, de leurs directeurs, des professeurs de nos écoles de musique et proposent des activités, des formations, des stages, des examens et des concours. Vous en aurez le détail dans quelques minutes avec le rapport technique.

Pour conduire à bien tous ces projets, de nombreuses réunions sont organisées tout au long de l'année avec les membres du CA et les membres du comité technique.

Notre président de CMF Rhône Alpes, Robert Combaz moins impliqué à la CMF Nationale reste très actif sur tous les terrains de la région, auprès des instances musicales et administratives pour porter haut et fort le dynamisme de notre fédération régionale.

Ce rapport d'activités permet de faire un bilan de ce qui s'est passée entre deux assemblées générales.

Précisons la composition du bureau :

Président Robert Combaz

Président Adjoint René Feyeux

Vice-présidents : Patrice Morandas Ain, Alex Rosier Ardèche, Stéphane Billon Drôme, Mario Antoniazzi Haute-Savoie, Thierry Rocha Isère, Daniel Fayolle Loire, Yves Fedy Rhône Grand Lyon

Trésorier général : Jean-Marc Rozier

Trésorier adjoint : Mario Antoniazzi

Secrétaire général : Claude Léos

Secrétaire adjoint : Nicolas Pommaret

Mandataire d'intermédiaire en Assurance : Raymond Blondaz

Membres d'honneur : Joseph Lavonaz, Louis Levrangi, Roger Prajoux.

Précisons les rencontres du conseil d'administration depuis notre dernière AG de Quincieux ainsi que les rencontres avec le Conseil Régional et avec la Fédération musicale d'Auvergne :

1^{er} septembre 2018 : réunion de CA à La Bridoire. 73

7 novembre 2018 : Rencontre à l'Hôtel de Région à Lyon avec Mme Verney -Carron, Vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine.69

1^{er} décembre 2018 : Réunion de CA à la Roche sur Foron .74

16 Mars 2019 : Rencontre avec les représentants de la Fédération d'Auvergne à Lozanne 69, afin de préparer un rapprochement éventuel avec nos amis auvergnats.

23 mars 2019 : Réunion de CA à Bourgoin-Jallieu 38

N'oublions pas de mentionner les réunions des Techniciens de notre fédération Rhône-Alpes. Deux fois par an.

Composition du comité technique de Rhône-Alpes :

01 : Emmanuelle. Bouvier, Joseph Barbosa,

07 : Alex Rosier, Jean -Paul Rascle,

26 : Stéphane Billon,

74 : Martial Renard, Sylviane Gonard, Laurent Bel,

38: Thierry Rochat,

42: Bernard Albaynac Serge Debievre, Georges Moussière

69 : Jean-Pierre Prajoux,

Groupe individuel : Robert Combaz.

Les animateurs du comité technique souhaiteraient vivement plus de présence aux réunions.

Voici l'effectif de la CMF Rhône-Alpes tel qu'il nous a été transmis par les fédérations départementales :

01 - 91 sociétés 2449 musiciens 3711 élèves

07 - 30 sociétés 729 musiciens 103 élèves

26 - 28 sociétés 1604 musiciens 567 élèves

38 - 58 sociétés 1693 musiciens 4019 élèves

42 - 88 sociétés 2794 musiciens 2497 élèves

69 -136 sociétés 3859 musiciens 9798 élèves

74 -105 sociétés 3183 musiciens 3542 élèves

Individuels 16 sociétés - 568 musiciens - 255 élèves

En Rhône -Alpes :

Nombre de musiciens	16876
---------------------	-------

Nombre d'élèves	24142
-----------------	-------

Nombre approximatif de concerts	2020
---------------------------------	------

Récapitulatif des sociétés Rhône-Alpes par genre :

Orchestres d'harmonie	249
-----------------------	-----

Batteries fanfares	61
--------------------	----

Chorales	37
----------	----

Ecoles de musique	127
-------------------	-----

Orchestres symphoniques	6
-------------------------	---

Orchestres d'accordéons	8
-------------------------	---

Orchestres à plectres	6
-----------------------	---

Fanfares	13
----------	----

Brass-Bands	8
-------------	---

Big Bands et petits ensembles jazz	1
------------------------------------	---

Trompes de chasse	4
-------------------	---

Bandas	7
--------	---

Autres	21
--------	----

Total des sociétés	552
--------------------	-----

On peut constater que malgré toutes les difficultés rencontrées par nos adhérents, les effectifs de la région Rhône-Alpes restent stables et que très certainement nous sommes une des plus grosses régions pour la CMF au niveau national.

Notre fédération, c'est aussi :

- CMF Réseau qui permet à chaque société de s'inscrire directement sur le réseau Opentalent et d'être en liaison directe avec la CMF et ses adhérents.
- N'oubliez pas la carte du musicien et ses nombreux avantages CMF.
- C'est surtout toute la partie technique très précieuse pour nos membres qu'Alex Rosier vous présentera dans quelques minutes.

Pour mener à bien tous nos projets pédagogiques, notre fédération régionale, tout comme nos fédérations départementales, ont besoin de subventions de la région et des départements. Aujourd'hui, ces subventions sont en baisse et il est très difficile pour nous de pouvoir assurer les mêmes prestations auprès de nos adhérents. Précisons qu'à ce jour la Drôme n'a plus de subventions du département. De même pour le Rhône qui bénéficiait d'une enveloppe de 20.000 euros ; cependant l'Eurométropole lyonnaise continue de subventionner la CMF Rhône Grand Lyon.

Je reviens sur les rencontres avec l'Auvergne ; un échange avait eu lieu lors de notre dernier congrès à Quincieux. Une autre rencontre a eu lieu le 16 Mars à Lozanne dans le Rhône ; ayant été prévenu au dernier moment, la fédération Rhône-Alpes était représentée par Patrice Morandas seule personne disponible pour cette rencontre. Il nous a établi un compte-rendu très précis des propos tenus lors de cette réunion, ces propos ayant été également longuement évoqués à notre dernier CA de Bourgoin-Jallieu.

Il faut malgré cela rester motivé pour assurer un travail en profondeur auprès de nos élus, et apporter à nos associations musicales une aide technique qui leur permettent d'assurer dans nos villes et nos villages, de nombreux concerts de qualité, et d'animer comme nous l'avons toujours fait les cérémonies officielles organisées par nos mairies.

Encore merci à Robert ainsi qu'à son épouse et tous les membres de la chorale les Chœurs du Guiers pour leur bon accueil à Pont de Beauvoisin.

Je vous remercie de votre attention.

Claude LEOS

Secrétaire général de la CMF Rhône-Alpes.

Robert COMBAZ : Je remercie Claude pour ce brillant rapport et pour sa disponibilité tout au long de l'année.

Le rapport d'activité est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.



CMF Rhône-Alpes

✓ Rapport financier par Jean-Marc ROZIER, Trésorier général

BILAN FINANCIER : ETAT DES RECETTES ET DES DEPENSES du 01/01/18 AU 31/12/2018

RECETTES		2017 (PM)	2018	
10 SUBVENTIONS				8 000,00
100 Fonctionnement : Région		2016 : 8000,00	2017 : 8000,00	
16 REVENUS FINANCIERS				68,32
161 Produits financiers : intérêts nets		74,21	68,32	
20 STAGES				3 000,00
201/3 Direction Harmonie/chœurs/CRDSM		5 010,00	3 000,00	
40 PERSONNEL				0,00
420 CPAM		0,00		
430 APICIL		793,28	0,00	
70 COTISATIONS				100 836,50
700 Cotisations		100 806,52	100 836,50	
80 AUTRES RECETTES				8 602,39
800 Intéressement Assurances		7 135,95	8 602,39	
809 Autres		0,00	0,00	
TOTAL		121 819,96		120 507,21

DEPENSES		2017 (PM)	2018	
10 COTISATIONS C.M.F.				88 304,90
100 Cotisations C.M.F.		88 179,52	88 254,90	
108 Autres cotisations		50,00	50,00	
40 FRAIS DE PERSONNEL				11 364,87
410 Salaires personnel permanent		3 938,59	5 545,87	
420-1 Charges personnel permanent		1 791,00	3 801,00	
420-2 Charges formateurs occasionnels		2 776,00	2 018,00	
60 CHARGES ADMINISTRATIVES				1 678,18
600 Fournitures administratives		155,52	155,74	
602 Téléphone		586,70	630,95	
603 Affranchissement		126,29	192,64	
604/8 Assurances/frais bancaires		284,45	303,85	
605/6 Abonnement/impression		159,50	145,00	
607 Location immobilière		500,00	250,00	
609 Divers (achat imprimante et ordinateur)		1 852,57	0,00	
61 MISSIONS/RECEPTIONS/CONGRES				6 749,44
610 Missions-réceptions		587,76	2 206,54	
611 Frais de déplacement		1 558,14	497,40	
612 Congrès		5 086,48	4 045,50	
62 FORMATION & CONCOURS				12 411,05
621 CRDSM : Indemnité+déplct		1 479,80	100,00	
623 CREM : Indemnité+déplct		141,00	0,00	
625 CHEFS d'Harmonie : Indemnité+déplct		9 500,79	7 962,94	
626 Chants chorales : Indemnité+déplct		0,00	4 348,11	
628 Autres formations (O.P.) : Indemnité+déplct		918,95	0,00	
629 Concours		155,50	0,00	
63 DIVERS				39,00
630 Frais divers		0,00	39,00	
TOTAL		119 828,56		120 547,44

COMPTE DE GESTION et SOLDE
EXERCICE 2018

RECETTES	DEPENSES
120 507,21	120 547,44
RESULTAT DE L'EXERCICE	
DEFICIT	
-40,23	
+	
SOLDE AU 01/01/18	
67 255,49	
=	
NOUVEAU SOLDE	
67 215,26	

Vu, le Président
Robert COMBAZ

Certifié sincère, Le Trésorier Général
Jean-Marc ROZIER

Vérifié et certifié conforme, les Vérificateurs aux comptes
Joël COSTE - Bernard GLANTZLEN

RECETTES		
10 SUBVENTIONS		16 000,00
100 Région	16 000,00	
16 REVENUS FINANCIERS		200,00
161 Produits financiers	200,00	
20 STAGES		3 000,00
201/2 Participation stagiaires	3 000,00	
208 Organisation de concerts	0,00	
70 COTISATIONS		100 000,00
700 Cotisations C.M.F. FMRA	100 000,00	
80 AUTRES RECETTES		8 100,00
800 Intéressement Assurances	8 000,00	
808 Autres	100,00	
TOTAL		127 300,00

DEPENSES		
10 COTISATIONS		88 100,00
100 Cotisations CMF	88 000,00	
108 Autres cotisations ou remboursements	100,00	
40 FRAIS DE PERSONNEL		11 100,00
410 Rémunérations (personnel permanent)	5 100,00	
420.1 Charges (personnel permanent)	3 500,00	
420.2 Charges (personnel formateurs)	2 500,00	
60 CHARGES ADMINISTRATIVES		3 100,00
600 Fournitures administratives	500,00	
602 Téléphone	1 000,00	
603 Affranchissement	500,00	
604 Assurances/frais bancaires	300,00	
605 Abonnement/impression/publicité	300,00	
607 Location immobilière	0,00	
608 Divers	500,00	
61 MISSIONS/RECEPTIONS/CONGRES		6 500,00
610 Missions-réceptions	1 500,00	
611 Frais de déplacement	1 500,00	
613 Congrès	3 500,00	
62 FORMATIONS ET CONCOURS (Hors charges sociales formateurs)		18 000,00
621/2 CRDSM (indemnités jury+deplct+frais annexes)	3 000,00	
625 Chefs d'Harmonie (rémunération formateurs+deplct+frais annexes)	9 000,00	
627 Chorales (rémunération formateurs+deplct+frais annexes)	5 000,00	
629 Concours	1 000,00	
63 DIVERS - IMPREVUS		500,00
630 Frais divers et imprévus	500,00	
TOTAL		127 300,00

Bonjour à tous,

Le bilan financier est sur l'année civile du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

La subvention de la Région 2017 apparaît puisque versée en début d'année 2018.

Pour info, la subvention 2018 qui devait être versée en ce début d'année 2019 est toujours en attente, bien que tous les documents demandés par la Région aient été fournis début janvier 2019.

JM ROZIER : - Vous avez également dans votre dossier le budget prévisionnel 2019, voté en CA en décembre 2018. Nous avons prévu les dépenses en fonction des recettes attendues. Vous avez également dans votre dossier le budget prévisionnel 2019, voté en CA en décembre 2018.

Le CA qui s'est tenu hier samedi 18 mai propose, pour 2020, de ne pas augmenter la cotisation CMF Rhône-Alpes qui reste à 23 €.

Sur proposition de Mario ANTONIAZZI, demande est faite au CA de réfléchir à une révision des modalités de composition de la cotisation, calquées sur les cotisations CMF, c'est à dire une part fixe et une part par musicien.

Questions de l'assemblée

- Qui sont les « formateurs occasionnels » ?

- Réponse : Ce sont les formateurs des stages de direction d'orchestre ; ceci regroupe les charges URSSAF, les défraiements voyage/hébergement/service.

Les orchestres qui participent à la formation touchent également 300 € ? Et si leur participation est sur la journée, ils ont le repas de midi qui est pris en charge.

Bernard GLANTZLEN, vérificateur aux comptes

Rapport des vérificateurs aux comptes

Mesdames, Messieurs les Présidents et sociétaires,

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil d'Administration, nous avons procédé le 06 Mai 2019 au siège Administratif de la Fédération Musicale Rhône-Alpes - Mairie de la Bridoire 73520 LA BRIDOIRE, à la vérification des comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2018 (du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018).

Le Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes, assisté du Trésorier Général a mis à notre disposition tous les documents comptables et toutes les pièces justificatives des opérations comptables effectuées entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018.

Nous n'avons décelé aucune anomalie, et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents fournis aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Aussi, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice 2018.

En conséquence, nous vous engageons à donner quitus à votre Conseil d'Administration et à féliciter vivement votre trésorier pour la qualité de sa gestion.

Fait à Lyon, le 6 mai 2019

Les membres de la commission de contrôle, vérificateurs aux comptes

Joël COSTE

Bernard GLANTZLEN

Le bilan financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au président par l'assemblée à l'unanimité.

Robert COMBAZ : - Merci à Jean-Marc, c'est un gros dossier ; il y a des choses très diverses à régler. Merci, également à Bernard GLANTZLEN et Joël Coste, vérificateurs aux comptes.

Renouvellement des membres du bureau de la CMF Rhône-Alpes

Robert Combaz, Président CMF Rhône-Alpes : Avant de procéder au renouvellement de la moitié du conseil d'administration, je voudrais très sincèrement, remercier les administrateurs sortants, en particulier Marcel Cattaneo et Mario Antoniazzi qui ont décidé de ne pas se représenter.

Leur soutien et leur conseil nous ont été très précieux surtout dans ces dernières années de changement géopolitique.

Les présidents départementaux ont les bulletins de vote relatifs à leur département, à savoir : « Ont le droit de vote, les représentants délégués des structures adhérentes (4 membres + 1 membre par tranche de 20 associations pour les fédérations départementales – 1 membre + 1 membre par tranche de 20 associations pour le Groupe individuels).

Suite au vote, tous les candidats ont été élus : René FEYEUX, René PETOT, Jean-Paul RASCLE, Alex ROSIER, Stéphane BILLON, Jean-Marc ROZIER, Daniel FAYOLLE, Georges MOUSSIÈRE, Jean-Pierre PRAJOUX, Éric TAUVRON, Patrick DECURNINGES, Jacques BRECHET.

Activités de nos départements

➤ **AIN**

La Fédération de l'Ain a mis en place :

⇒ **4 Stages**

- **Niveau 1**

La direction du stage était assurée par Armelle CORDONNIER. Il a regroupé 44 élèves de 9 à 14 ans. Intervention du groupe lyonnais Woo Katz, dans le cadre d'un partenariat avec le festival Cuivres en Dombes. Concert en 1^{ère} partie du groupe durant le festival.

- **Niveau 2 : « Au pays de la fantasmagorie »**

Le stage était dirigé par Maxime ANDRE. 59 stagiaires.

- **Stage Orchestre – Orchestre Junior des Harmonies de l'Ain**

Directeur artistique du stage, et de l'OJHA : Vincent LAIBE. 26 musiciens. Au programme : « Comédies musicales ».

- **Week-end de travail Batterie-fanfare**

20 participants (dont 7 mineurs), issus principalement de 2 batterie-fanfaires du Bugey.

⇒ **Pratique collective**

L'Orchestre Junior des Harmonies de l'Ain » sous la direction de Vincent LAIBE a regroupé 33 jeunes musiciens. Pour cette saison musicale, le programme était basé pour partie sur les comédies musicales avec le groupe de musiques actuelles MORGLBL. Un concert a eu lieu sur l'aire de spectacle du Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes. Projet proposé, organisé et financé par le Département de l'Ain.

⇒ **Enseignement musical**

Les examens départementaux ont réuni en 2018, 371 candidats en fin de 1er cycle, et 104 en fin de 2ème Cycle.

Un travail en commission pédagogique s'est orienté sur la mise en place du contrôle continu pour l'évaluation des niveaux de fin de cycles 1 et 2.

Création du GEMICA (Groupement d'Employeurs pour la musique et l'Intervention Culturelle dans l'Ain) à la mi-novembre 2018. 4 écoles adhérentes, 35 contrats d'enseignants transférés au 1er janvier 2019.

⇒ **2019 : Année des anches**

Prélude les 13 et 14 octobre 2018, avec un stage animé par les membres du quatuor « Les Anches hantées ». Une vingtaine de clarinettes de tous âges y a participé.

➤ **DROME**

⇒ Comme chaque année, la CMF Drôme – Fédération Musicale de la Drôme, organise des examens en instrument et en formation musicale pour les élèves en fin de cycle 1 et 2.

⇒ Les musiciens des batteries-fanfaires se retrouvent durant un week-end de perfectionnement encadré par Cyril MONTEIL et son équipe pédagogique.

⇒ L'Orchestre départemental, composé de 40 musiciens issus de tout le département et placé sous la direction de Vincent DUMAS travaille un dimanche par mois afin de présenter un programme varié lors des différents concerts donnés en fin de saison à Croze Hermitage, Vals-Les-Bains, St Uze, Châteauneuf de Galaure.

➤ **ISERE**

La CMF Isère a mis en place des activités pour :

⇒ **La Batterie-Fanfare Départementale**

La BFD a été créée par la CMF Isère, au départ de manière "éphémère" (BFE), pour participer au congrès 2017 de la CMF Rhône-Alpes. Les musiciens ont souhaité faire perdurer cette formation. Sous la direction de Claude CORBIN et sous l'égide de la CMF Isère, la BFE devint officiellement la BFD lors de sa 2ème prestation publique le 23 juin 2018, alors qu'elle était invitée au Festival départemental de Thodure, à l'occasion des 150 ans de la Fanfare l'Echo des Remparts. C'est ainsi que la Batterie-Fanfare Départementale de la CMF Isère, rassemblant des musiciens des Batteries-Fanfars de tout le département et même au-delà, a offert au public une prestation de qualité mettant à l'honneur le temps d'un concert en plein air, un beau condensé mis en commun des différents univers musicaux que proposent les Batteries-Fanfars Iséroises.

⇒ **Le 3^{ème} Centre de Loisirs à spécificité musicale**

Ce Centre de Loisirs Musical a connu un bon succès avec la présence de 91 enfants (à partir de 5 ans) de la région Viennoise. Musicavi Vienne Nord Isère, l'émanation locale de la CMF Isère, gère et fait prospérer ce centre très original dans sa structure qui a pris au fil des années une tournure familiale. Des professeurs spécialistes encadrent les répétitions musicales journalières de chaque pupitre (vents, cordes, percussions). Un orchestre est constitué par les enfants musiciens et une chorale par tous les enfants (musiciens ou non), sous la direction d'une Directrice et d'un Chef de Chœur. Chaque vendredi, un concert est organisé à l'intention des parents résumant les acquis de la semaine. Le thème des "SUPERS HEROS" pour le conte musical 2018 a été choisi et créé par les professeurs, animateurs et stagiaires et interprété en public lors de la journée portes ouvertes.

⇒ **Le stage d'orchestre d'harmonie et le stage de direction d'orchestre au pays de Berlioz**

A La Côte St André, deux stages ont été organisés par la CMF Isère en partenariat avec l'Ensemble à Vents de l'Isère et dirigés par Eric VILLEVIERE. Le stage d'orchestre, ouvert à tous les instruments de l'Orchestre d'harmonie à partir du 2nd cycle s'adresse aux musiciens souhaitant approfondir le travail d'orchestre. Parallèlement au stage d'orchestre avait lieu le stage de direction, avec travail à la table, gestique et étude des œuvres programmées dans le cadre du stage d'orchestre. Au programme, un répertoire autour du thème du festival 2018 : « Sacré Berlioz ! » en privilégiant des compositeurs et œuvres originales pour orchestre d'harmonie. L'orchestre ainsi constitué a participé au concert sous la halle de la Côte St André dimanche 2 septembre dans le cadre du Festival Berlioz.

⇒ **La mise en place d'un nouveau site internet CMF Isère des manifestations**

Depuis le 15 mars 2019, ce site permet à tous les adhérents de CMF Isère de faire la promotion des concerts et spectacles qu'ils organisent. Le coût de fonctionnement et de maintenance de ce site est financé par des sponsors (magasins de musique, réparateur d'instruments, etc..).

⇒ **Les évaluations fédérales**

Cette année, les examens fédéraux ont eu lieu le samedi 13 Avril 2019 à Voiron avec plusieurs modifications par rapport aux années antérieures. Pour la Formation Musicale et les épreuves instrumentales, seules les épreuves de fin de 2ème cycle et fin de 3ème cycle ont été organisées à Voiron. Les niveaux inter cycles, 3ème cycle A (moyen) et 3ème cycle B (pré-sup), ont été laissés à la libre organisation des écoles de musique en interne. Pour la Formation Musicale, les épreuves écrites ont été passées dans les écoles la semaine qui précède et ont été amenées à Voiron le samedi 13 avril pour correction. Les épreuves orales se sont déroulées le samedi 13 avril à Voiron en matinée.

⇒ **Le séjour musical**

A la Maison Familiale Rurale de Chaumont à Eyzin-Pinet, du 14 au 20 avril 2019, 5 professeurs, 2 directeurs, des animateurs musiciens et 35 jeunes âgés de 9 à 18 ans ayant au moins 1 an de pratique instrumentale « cordes-vents-percussions » se sont retrouvés pour 7 jours de vacances riches en échanges humains, ralliant le jeu, le plaisir et l'exigence musicale, avec pratique d'orchestre, activités musicales, récréatives et sportives et en point d'orgue, un fabuleux concert de clôture sur un programme musical « **Oh ! Chocolat** » dirigé par Ani YAKHINIAN.

⇒ **La rencontre des orchestres cadets et juniors de la Fédération**

Une journée est consacrée chaque année à la rencontre d'orchestres cadets et juniors du territoire départemental niveau 1er cycle début 2ème cycle des sociétés ou écoles adhérentes à la CMF Isère (environ 150 musiciens) avec répétitions le matin et prestations libres des orchestres l'après-midi, commentées devant un jury, puis programme commun pour le final. Cette année, cette rencontre se déroule ce dimanche 19 mai 2019 à la Maison de la Musique de Meylan.

LOIRE

Résumé des activités techniques menées par la CMF Loire

⇒ Au niveau des manifestations

Année dite de « transition » en effet : certaines actions récurrentes des autres années ont été mises momentanément en sommeil pour diverses raisons. C'est le cas de la « nuit des harmonies » et de « ZicKenLoire ».

Cette année on notera la mise en place de la première « journée chantante » et de la venue de deux ensembles prestigieux réunis à Feurs les 2 et 3 février 2019 : Le Chœur de l'Armée Française et l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine.

⇒ Au niveau Formation

En 2018 Un nouveau stagiaire de la Fanfare de Coutouvre vient de commencer une session de formation avec Serge DEBIEVRE.

⇒ Dispositif d'Aide aux Projets Artistiques Musicaux (DAPAM)

Le dispositif commence à bien fonctionner. Il est utile de rappeler que ce n'est en aucun cas une subvention, C'est un accompagnement sous forme de partenariat pour lequel la Fédération s'engage avec les sociétés pour être un acteur actif de la manifestation.

À ce jour, un partenariat a été conclu avec l'harmonie de la Chazotte pour le projet « Métal en Harmonie », avec la Lyre Montbrisonnaise, avec les enfants de la Côte de Saint-André d'Apchon pour un concert « Harmonie'Celt », avec l'Ensemble Vocal de Roanne pour un spectacle de « Comédies Musicales », avec le NOAC pour le projet « Bernstein and Co ». Actuellement 3 autres projets sont à l'étude et nous attendons les documents pour un quatrième qui vient de se manifester.

La commission a travaillé sur une éventuelle version n°2 du DAPAM qui permettrait, par la création de deux niveaux, que la Fédération devienne partenaire de certains projets.

⇒ Opération La Loire fête Sainte-Cécile

Afin d'assurer la promotion des sociétés musicales du département en médiatisant les concerts de Sainte Cécile l'opération a été reconduite

⇒ Répertoire Départemental partagé.

Il s'est enrichi de nouvelles œuvres.

➤ RHONE

La CMF Rhône-Grand Lyon a organisé :

⇒ Colonies Musicales de Cublize

Ces séjours axés sur la pratique de la musique d'ensemble étaient sous la direction musicale de Thibaut PERRON. Un concert, sous le thème « le monde à l'envers », a été donné le 22 juillet et le 26 août à la salle de l'Europe.

⇒ Stage Musical' été

Un séjour musical de 11 jours à La Chapelle d'Abondance en Haute Savoie, sous la direction musicale d'Ani YAKHINIAN, lui aussi axé sur la pratique de la musique d'ensemble, a permis à certains stagiaires de travailler la direction. 5 concerts sur le thème de la mer ont été donnés.

⇒ Le stage de Batterie Fanfare en décembre 2018

6 musiciens de la fédération ont participé au stage de batterie fanfare, organisé par l'UFF Rhône-Alpes, en décembre à St Martin en Haut.

⇒ Festivals / Concerts 2018

7 structures musicales ont bénéficié d'une aide financière pour l'organisation de festivals ou concerts.

⇒ L'Orchestre Junior Départemental : O.J.D 15 – 25 ans

Pour la saison 2018/2019, 33 musiciens sous la direction de Thibaut PERRON et Vincent LAIBE ont participé à ce stage. Avec le programme « Epic music », préparé en 4 jours de répétition, ils ont donné 2 concerts en partenariat avec des associations locales, à Amplepuis et à Belleville sur Saône.

➤ HAUTE-SAVOIE

Activités techniques menées par la CMF 74 :

⇒ Les festivals

En juin et juillet 2018 se sont déroulés les festivals du Chablais, du Faucigny, du Genevois et des Batteries-Fanfares de Haute-Savoie.

⇒ Stages musicaux

1) Stage musical du Mont Blanc à St Gervais-les-Bains, au pied du Mt-Blanc, du 21 au 28 octobre 2018, sous la direction de Lionel RIVIERE.

Ce stage d'orchestre d'harmonie s'adresse aux musiciens de niveau fin 2^{ème} cycle/3^{ème} cycle.

Notre stage départemental a complètement changé de formule avec un nouveau directeur musical, un changement de dates (pendant les vacances de Toussaint et non plus en été) et avec la présence d'un soliste, cette année Mr Alexandre JOUS qui a interprété, accompagné par l'orchestre du stage, une œuvre spécialement commandé pour l'occasion par l'UFM74 à Mr Jean-Philippe VANBESELEARE « Premier de cordée ».

- Concert de fin de stage à St Gervais le 26 octobre 2018
- Concert au Palais des Congrès à Megève le 24 février 2019
- Concert à « La Grange au Lac » d'Evian les Bains le 12 mai 2019

2/ Stages musicaux fédéraux du 15 au 20 avril 2019 : stage pour les instrumentistes de niveau fin 1^{er} cycle/début 2^{ème} cycle dans les fédérations du Chablais, Faucigny et du Genevois soit un total de plus de plus de 200 stagiaires.

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR ORCHESTRES D'HARMONIE ET CHŒUR ET CHŒUR D'ENFANTS

En partenariat avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie, l'UFM 74 organise 1er Concours International de Composition pour Orchestres d'harmonie et Chœurs. Au 4 mai 2018, date limite pour les inscriptions, une quarantaine de compositeurs étaient inscrits et au 1^{er} juin 2018, date limite de réception des œuvres, nous avons réceptionné 20 œuvres.

Un jury d'experts s'est réuni le 9 juillet 2018 pour choisir les œuvres qui seront jouées lors de la finale dans la grandiose salle « La Grange au Lac » à Evian.

Le concert de clôture du concours de composition se déroulera le dimanche 12 mai 2019. Le Jury sera composé de :

- Mr Jean Paul ODIAU (France)
- Mr Maurizio BILLI (Italie)
- Mr Hau-Man LO (Hong-Kong)
- Mr Axel RUOFF (Allemagne)

Les 4 oeuvres seront interprétées par plus de 200 musiciens et choristes :

- L'Harmonie Chablaisienne de Thonon et du Léman
- Le chœur de femmes des Aravis
- Chœur Cantathônes et Chœur Maîtrisien du Val de Thônes,
- Chœur Espressivo et Chœur Noéma du CRR d'Annecy-Pays de Savoie

⇒ Examens musicaux

En juin 2018 : examens de formation musicale et instrumentale fin 1^{er} cycle dans les trois fédérations.

En avril et mai 2019 : examens de formation musicale et instrumentale fin 2^{ème} cycle.

⇒ Rencontre orchestres

1er mai 2019 à Machilly : rencontre annuelle des Orchestres Juniors du Chablais organisée par l'Ecole de Musique « Lannacroche » de Machilly/St Cergues (74140).

Activités technique menées par la CMF Rhône-Alpes

➤ Certificat Régional d'Etudes Musicales

L'AIN et l'ISERE ont organisé les épreuves du CREM en 2019.

- AIN : 3 candidats : 1 en flûte traversière – 1 en trompette – 1 en projet artistique
- ISERE : 17 candidats : 1 en clarinette – 5 en saxophone – 1 en tambour – 8 en flûte – 2 en trompette.

Soit un total de 20 candidats

➤ Formation des directeurs d'harmonie

- Sous la direction de Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL, 4 stagiaires : BOURSET Sandie (01), LONGUEVILLE Claire, AJALBERT Sylvain (26) et LYONNET Flora (42) ont participé aux 4 premiers week-ends de travail

Janvier 2019 La Roche sur Foron (74) - Février 2019 La Talaudière (42) - Mars 2019 Vacheresse (74) - Avril 2019 Vacheresse (74)

- Avant de terminer avec deux sessions en septembre à Eybens (38)

Le travail avec orchestre s'appuiera sur les œuvres de direction pour le CRDSM :

- 🎵 Oeuvre de filage : **Winds of fire** de Bert APPERMONT – Editions Beriato Music
- 🎵 Oeuvre travaillée : **Voie lactée** de François ROUSSELOT – Editions Robert Martin
- 🎵 Oeuvre déchiffrée : **Windows of the Word** de Peter Graham - Editions Gramercy Music (UK) - 2^{ème} mouvement : Rainforest et 4^{ème} mouvement : Drums of thunder
- Remerciements aux orchestres et musiciens qui ont participé aux différentes sessions de cette formation.

➤ Concours National d'Harmonie

5 harmonies Rhône-Alpines ont participé à un Concours National d'Harmonie en 2018.

Quelles en soient félicitées.

Sociétés	Fédérations	Divisions	Prix
Harmonie de Meylan	Isère	Supérieure	1 ^{er} Mention Bien
Harmonie de Décines	Rhône	Excellence	1 ^{er} Mention Bien
Harmonie de St Véran	Rhône	Supérieure	1 ^{er}
Harmonie Municipale de Bernex	Haute-Savoie	Supérieure	1 ^{er} Mention Très Bien
Harmonie de Bons en Chablais	Haute-Savoie	Première	1 ^{er} Mention Bien

➤ Championnat de Brass Band

Cette année le championnat de Brass Band 2019 a eu lieu à la Mégacité d'Amiens les 23 et 24 février 2019. Voici les résultats des Brass Band Rhônalpins :

Sociétés	Fédérations	Niveau	Prix
Brass Band de Lyon Junior	RHONE	3 ^{ème} Division	1 ^{er} Prix
Brass Band de Lyon	RHONE	Honneur	1 ^{er} Prix

Quelques rappels

- La Rencontre régionale des batteries fanfares Auvergne Rhône-Alpes (concours inter fédération de B.F.) aura lieu le week-end prochain (26 et 27 mai) à Annonay (07) organisée par la Batterie Fanfare d'Annonay et la CBBF.
- Dates du CRDSM 2019 : admissibilité le 12 octobre et admission le 16 novembre 2019.
- Suite au comité technique d'hier matin, on a eu une réflexion sur la formation des chefs d'harmonie : Etablissement d'un 1er niveau de formation avant d'accéder à la formation régionale. Jean-Pierre PRAJOUX est chargé d'élaborer un projet sur lequel le comité technique va travailler.

Remarque : A propos du stage départemental, la Haute-Savoie a changé de formule passant de l'été (2^{ème} quinzaine d'août) à Toussaint. Réflexion faite au niveau départemental : de moins en moins de stagiaires pour raison de vacances ou de job d'été. Les jeunes avaient envie de faire le stage mais la formule de l'été ne convenait plus. Actuellement, plus de retour sur cette nouvelle proposition, même si les congés de Toussaint ne coïncident pas avec les congés des facs.

La COFAC, Coordination des Fédérations et Associations de Culture et Communication

Sur la 1ère année d'activité, travail sur le développement de la vie associative, la COFAC AuRA a obtenu une enveloppe pour Formation à la Gestion Associative (2 000 €), versée en juillet, à relayer auprès des associations.

Entre-temps, des soucis sont intervenus : la Présidente nationale, Mme MARTEL a considéré que le représentant régional de la COFAC, Gilles CHAMPION, risquait de nuire à l'image du mouvement (// compte Facebook qui posait problème par le mélange des genres entre ses différentes activités, dont des propos politiques très engagés). Elle a demandé à Gilles Champion de laisser sa place. Le CA n'a pas apprécié l'ingérence et la décision nationale (par principe) sans avoir discuté et demandé une modération. Aucune suite n'a été donnée, actuellement, mais Arnaud Thénos assure l'intérim des relations avec l'échelon national et la prochaine AG va sans doute entériner ce fait.

Proposition d'animations musicales dans les cimetières, au moment du patrimoine, lors de visites. Projet qui n'a pas fait l'unanimité mais a donné lieu à quelques manifestations.

Adhésion COFAC : 50 €, ce qui est modeste. Il est sans doute préférable d'être plutôt dedans que dehors mais la question pourra être posée selon les évolutions.

Le président de la CMF confirme que la COFAC a fait un gros travail cette année avec Mme MARTEL auprès d'assises, par exemple. Cela n'est pas inutile quand on voit que les services centraux du Ministère de la Culture semblent découvrir qu'il y a un grand tissu associatif... inexistant à leurs yeux.

Exemple : le discours est compliqué avec les ministères : ex : croyance qu'il n'existe que 400 écoles de musiques (recensées), en fait agréées, alors qu'il en existe près de 4 000 et qui ne sont pas des écoles privées mais publiques ou associatives soutenues localement par des collectivités territoriales selon les besoins !

Il est inconcevable que le responsable de la formation dans ce ministère ne soit pas au courant !

Objectif de la COFAC : se faire le porte-parole à tous les niveaux du mouvement associatif : outil de représentation et lobbying au contact des ministères, élus, cabinets. Relativement politique. Avoir les bons éléments de langage avec les personnes concernées.

✓ **Rapprochement Auvergne – Rhône Alpes par Patrice MORANDAS**

Actuellement, contact avec l'Auvergne en octobre 2017 puis en 2018 avec Franck Robert et Renaud LACAS. Il n'y a plus de bureau, suite à un réel problème financier qui ne relève pas de malversation.

Les présidents départementaux ont demandé au président de se retirer en novembre 2017 puis ont soldé les comptes, avec le licenciement économique de la secrétaire en place. Une ristourne sur la cotisation assurances auprès de la CMF jusqu'en 2020 a permis de financer plus de contentieux, plus de dépenses, mais plus d'actions...

Mme VERNEY-CARRON, Vice-présidente de la Région Rhône-Alpes, chargée de la culture, souhaiterait un rapprochement AuRA avec maintien des 8 000€ de subvention X 2, soit 16 000 € qui seraient une base avec actions en regard. La subvention pourrait aller jusqu'à 25 000 euros. Pour cela, il faudrait que la fédération Auvergne puisse remonter un dossier de demande de subvention pour 2019 ?

Rencontre de P. Morandas le 16 mars dernier avec six représentants Auvergne (Puy-de-Dôme, Allier, Cantal), qui souhaiteraient une fusion mais qui ne soit pas une absorption de l'Auvergne par Rhône-Alpes. Proposition d'une rencontre sur un même jour, en un même lieu pour fusion des deux régions. En préambule, un bureau provisoire apte à négocier et décider doit être élu en Auvergne.

Réflexion du CA d'hier par rapport à cette proposition : La proposition auvergnate demanderait beaucoup de démarches : Devoir dissoudre la fédération Rhône-Alpes alors qu'elle fonctionne très bien. Nous devons réfléchir à modifier les statuts afin d'élargir la fédération régionale sans froisser les Auvergnats.

Remarque de Christophe Morizot : la CMF a tout fait pour accompagner cette fédération afin qu'elle puisse repartir et se remobiliser à nouveau. L'intérêt de la CMF est de pouvoir s'entraider. Vu leur situation, le meilleur choix serait d'un territoire étendu plutôt que la fusion. Il faut mobiliser des personnes sur le territoire de l'Auvergne pouvant travailler avec CMF Rhône-Alpes.

Robert COMBAZ : Comme Patrice l'a dit, on va travailler dans ce sens et ce sera le point le plus important à l'ordre du jour lors de notre prochain CA, le 14 septembre.

Question : Si on élargit le périmètre et que l'Auvergne conserve son territoire. Au niveau CMF ? Que se passe-t-il ?

Christophe MORIZOT : - Il est évident qu'il faut qu'il y ait dialogue afin de trouver des situations appropriées qui satisfassent tout le monde.

Nous sommes volontaires pour travailler ensemble mais il est important de travailler et avancer sur le technique ce qui donne son sens à ce rapprochement. L'administratif suivra.

Patrice MORANDAS considère que, si l'Auvergne ne joue pas le jeu en ne constituant pas le bureau provisoire comme prévu, il sera plus facile d'adopter une attitude « dure » côté Rhône-Alpes. Sinon, il pense qu'une vraie fusion ne constitue pas un problème insurmontable, et si le Conseil d'administration de CMF Rhône-Alpes restait sur sa position, il ne se sentirait plus légitime à travailler sur le projet.

✓ **Assurances par Raymond BLONDAZ mandataire intermédiaire en assurances**

Monsieur le Président m'a demandé de vous présenter une synthèse de la commission MIA du 2 mai 2019 qui s'est tenue lors du congrès CMF à Quillan.

N'étant pas présent à cette commission je n'ai pu prendre connaissance des documents avant hier au soir. Monsieur le Président me complétera si nécessaire. Voici les faits qui me paraissent les plus marquants :

- La marque CMF Assurances représentée par DGV COURTAGE devient GESCOPIM au 1 juillet 2019,
- L'évolution des différentes offres est commentée suivant document joint.

Comme j'arrive en fin de mandat et faute des prérequis nécessaires au renouvellement de mon enregistrement à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance dont la mission est limitée à la vérification – Le contrôle de l'activité est du ressort de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution « ACPR ») nous avons recherché un successeur en capacité d'être enregistré pour in fine percevoir, au profit de notre fédération régionale, les royalties sur les contrats d'assurances.

Après plusieurs contacts qui n'ont pas abouti j'ai été mis en relation avec le candidat providentiel – assureur récemment retraité, musicien qui connaît bien notre milieu associatif et ancien stagiaire à Vesc avec notre Président Robert COMBAZ comme formateur, à qui j'ai expliqué les tenants et les aboutissants de cette mission bénévole qu'il a acceptée spontanément pour pallier l'absence préjudiciable du MIA.

Si vous le jugez utile, je me propose, néanmoins, d'être son suppléant afin d'aider à la passation de pouvoir.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée accepte à l'unanimité la proposition de nommer Monsieur Jack PERRILLAT comme nouveau mandataire en assurances (MIA CMF Rhône Alpes).

Une délibération en ce sens est rédigée. Elle sera envoyée à DGV courtage

Monsieur Robert COMBAZ conclut par ces mots : Un grand merci à toi, Raymond, pour ton dévouement et le travail réalisé durant toutes ces années auprès de nous.

✓ **CMF Réseau par Eric TAUVRON**

Présentation audio-visuelle du réseau

Rappel que la Carte CMF donne accès à :

- Associathèque
- Opentalent
- Portail culturel
- Sponsor : Henri Selmer Paris, pour les musiciens
- Avantage SPEDIDAM
- VIALMA, Ecoute de musique en ligne
- MELUDIA, pour l'apprentissage de la musique
- ZE BARNY SHOP, boutique
- CMF Assurances, offre riche et variée en matière de Complémentaire Santé, Accident, Habitation, Auto et Vie. Proposition de plusieurs produits, très individualisés.
- JURIS Association
- Tarifs réduits, actuellement au Théâtre du Lucernaire et au Théâtre d'Albi
- Billetweb, billetterie en ligne

Tout ce qui est publié est effectif. Il y a d'autres idées à développer. Je suis à votre disposition pour dépanner, informer et me déplacer au niveau local pour 4/5 stagiaires.

Robert COMBAZ : - Merci Eric. On le sollicite très souvent et il est très disponible, Bravo !

Intervention de Christophe MORIZOT, Président de la CMF

Robert COMBAZ : encore merci Christophe d'être avec nous aujourd'hui. C'est un honneur de t'accueillir.

« - C'est pour moi un plaisir de rencontrer les élus de la CMF en France. J'ai pris mes fonctions récemment et je me suis demandé : quel est le projet de la CMF ?

Le projet associatif de la CMF n'existe pas actuellement ; c'est un agglomérat de projets dispersés, empilés, de diversités et richesses de pratiques mais les interlocuteurs ont des difficultés à voir ce que la CMF représente.

Cette année qui vient est, pour moi, de définir ses missions, ses objectifs. Habitudes de travail à changer, monter en compétences, monter des projets en collaboration avec les ministères.

Nos interlocuteurs sont maintenant des conseillers départementaux ou régionaux avec bac+5.

Objectifs futurs : accompagner les bénévoles d'aujourd'hui et de demain pour aider à monter des projets.

La CMF doit se transformer en véritable centre de ressources pour ses adhérents.

Ce projet doit se construire ensemble. Mise en place et organisation dans chaque région d'une réunion active (Présidents associations, adhérents...).

On a ouvert récemment une « news » spécifique pour les présidents des fédérations.

L'idée est de vous associer aux futurs projets de la CMF et c'est dans ce sens qu'a été choisi ce nouveau slogan « VIVRE LA MUSIQUE ENSEMBLE ».

Je crois beaucoup à la CMF. Je suis tombé dedans à l'âge de 6 ans. Je crois en ce réseau sociétal et ses valeurs que nous défendons tous : ***les valeurs de la pratique amateur musicale pour tous.*** »

✓ Clôture de l'Assemblée Générale par Robert COMBAZ, Président de CMF Rhône-Alpes

Le dernier point à l'ordre du jour mais qui risque d'être long et nous n'avons plus le temps, est l'organisation du prochain congrès. Nous le remettons donc à l'ordre du jour du prochain CA.

Nous voici arrivés au terme de notre Assemblée Générale Ordinaire 2019.

Permettez-moi de remercier sincèrement Bernard GLANTZLEN, Président des Chœurs du Guiers et les membres des Chœurs du Guiers pour l'accueil et la parfaite organisation de ce congrès. Toujours organisé dans le passé par une fédération départementale, c'est la première fois que nous demandons à une société d'organiser un tel événement. Tout n'a pas été facile mais les Chœurs du Guiers ont relevé haut la main le défi. Un grand merci à eux.

Je vous dis, à tous, à l'année prochaine et, en attendant : bonne année musicale

Séance levée à 12h10



Remise du DADSM à P.A Floquet par C. Morizot, Président de la CMF et R. Combaz, président de la CMF Rhône-Alpes



Concert de la Musique de l'Artillerie de Lyon